

PROCÈS-VERBAL

LE 23 JUILLET 2012

GRAND-SAULT

RÉUNION

La réunion spéciale du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à 17 heures, le lundi, 23 juillet 2012, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire :

Richard Keeley

Les conseillers :

Jacques Lafrance
Michel Ouellette
Arthelin Rossignol
Renaud Ouellette

Rino Long
John Bellefleur
Jean-Paul Proulx
Harry MacPhail

Ainsi que le directeur général-secrétaire municipal, Peter Michaud et le soutien administratif, Chantal Bolster.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Renaud Ouellette / Jean-Paul Proulx,

2012-039 que l'ordre du jour soit accepté en changeant l'item no. 5.1 Modification du plan municipal, rue Front à Modification du plan municipal, rue Main ainsi qu'en ajoutant l'item 6b. Intervention du public. Adopté

AFFAIRES COMMENCÉES

Modification du plan municipal, rue Main – présentation

Michel Lang, directeur de la Commission du district d'aménagement de La Vallée fait la présentation de la modification du plan municipal sur la rue Main. Ajoute qu'une étude sommaire sera faite concernant le montant de lots. La CDAV nous fera parvenir ses recommandations.

Zonage 55 Gagnon

Le directeur général-secrétaire municipal fait la troisième lecture en titre de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Grand-Sault.

Jacques Lafrance / Harry MacPhail,

2012-040 que la troisième lecture en titre de l'arrêté 2012-01 « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Grand-Sault » soit adoptée telle que lue. Adopté

AFFAIRES NOUVELLES

91 rue Deschênes, lieu inesthétique – motion

Renaud Ouellette / Arthelin Rossignol,

2012-041 Que la municipalité de Grand-Sault fasse nettoyer le terrain au 91 Deschênes sous l'article 190.04 de la Loi sur les municipalités et que les frais relatifs à l'exécution de ces travaux soient à la charge des propriétaires. Adopté

Enseignes

Harry MacPhail / Rino Long,

2012-042 Que le prix reçu de Atlantic Signs Ltd. au montant de 38 036,33\$ plus taxe soit accepté pour trois enseignes au centre E. & P. Sénéchal. Adopté

Autres prix reçus :	Pattison Signs	58 188\$ (option 1)
		58 727\$ (option 2)
	Image BSC	40 580\$ (option 1)
		48 580\$ (option 2)
	Everest Signs	84 150\$ (option 1)
		95 300\$ (option 2)

INTERVENTION DU PUBLIC

Warren Dexter

Monsieur Dexter se plaint que son voisin stationne des équipements lourds sur son terrain. Ajoute aussi qu'il est très bruyant avec ses équipements. Le maire l'avise qu'il fera parvenir un rapport au département de police au sujet de la nuisance. La CDAV vérifiera si le voisin utilise ses équipements lourds pour usage personnel seulement. Un rapport de la CDAV nous sera envoyé afin de pouvoir prendre une décision.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Arthelin Rossignol / John Bellefleur, propose la clôture de la réunion à 17h45. Adopté

Richard Keeley
Maire

Peter Michaud
Directeur général - Secrétaire municipal